

QUELLE EST LA SIGNIFICATION DE L'ORDINATION?

Donald N. Bastian, évêque emérite

(Le révérend Donald N. Bastian a été ordonné en 1956 et a servi l'Église méthodiste libre comme pasteur, enseignant de la Bible et écrivain, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. En 1974, il a été élu évêque et a conservé ce rôle jusqu'à sa retraite, en 1993.)

L'ORDINATION EST UNE FORME DE CERTIFICATION

Au niveau purement humain, l'ordination constitue une sorte d'authentification. Le capitaine de l'avion à bord duquel nous avons voyagé récemment, mon épouse et moi, avait des galons dorés qui décoraient ses épaulettes. Ces galons confirmaient le volume, c'est-à-dire des années de formation supervisée, des cours en classe, le pilotage sous supervision d'un expert, et même des cours de rafraîchissement (éducation continue) de temps à autre. Lorsque nous sommes montés à bord de l'avion, si nous l'avions vu portant des pantalons de jogging et des espadrilles, nous serions repartis nous enquérir des autres vols disponibles. Nous aurions très bien compris qu'il n'était toujours pas qualifié pour diriger cet avion qui devait mener 262 personnes du point A au point B, soit une distance de 1400 milles.

Cette même question de certification est aussi vraie pour le médecin que j'ai consulté récemment. Ses références étaient encadrées au mur de son bureau et cela me disait où il avait étudié la médecine, quelle était la principale spécialité dans laquelle il était qualifié et aussi quelles étaient les certificats spéciaux qu'il avait obtenus à travers les années. En premier lieu, je ne l'aurais même pas laissé poser son stéthoscope glacé sur ma poitrine si je n'avais pas été certain qu'il était qualifié/certifié pour faire cet examen. Enfin, je ne laisserais même pas mon automobile de quatre ans se faire hisser sur l'appareil de levage d'un mécanicien spécialiste en réparation de transmissions s'il ne pouvait pas montrer quelque preuve de sa capacité à effectuer ces réparations.

La certification doit être quelque chose de logique quand il s'agit de l'ordination. Tout comme Moïse a appris des choses de son beau-père madianite, nous pouvons apprendre de notre monde séculier. Toute entreprise temporelle aussi sérieuse, qu'il s'agisse de ma vie, ma santé, ou d'une propriété de grande valeur, devrait être conduite par du personnel qualifié; et cela exige une certaine forme de certification. Il s'agit donc d'avoir une preuve que la personne a subi un examen et a été approuvée par des experts qualifiés pour porter un jugement.

Il est vrai, par ailleurs, qu'il existe des degrés d'excellence parmi les personnes certifiées et qu'il peut se glisser au sein des praticiens certifiés des personnes qui ne méritent pas la confiance qu'on nous demande de leur accorder. Nous nous attendons à ce que les personnes non compétentes soient éventuellement identifiées. De plus, nous ne devrions pas utiliser l'incompétence de quelques-uns comme argument contre la certification de plusieurs. Les procédures de certification qui existent dans plusieurs domaines respectent quand même des standards valables qui permettent au public de faire ses choix et d'être protégé.

POURQUOI LES MINISTRES DEVRAIENT ÊTRE CERTIFIÉS

L'ordination n'est pas destinée à rendre honneur à une personne mais plutôt à lui conférer l'autorité nécessaire pour le service. Si on considère cette sorte d'autorité, il est évident qu'une certification est nécessaire. Un ministre est autorisé à enseigner les Écritures et les doctrines de l'église et cela exige plus qu'une connaissance superficielle. Des études sérieuses et supervisées et une certification éventuelle sont nécessaires. Selon leurs tâches, des ministres peuvent être appelés à visiter des foyers de la communauté pour rencontrer une jeune famille ou encore aller prier avec une personne âgée retenue à la maison. Ils peuvent être appelés à visiter des patients hospitalisés, la veille d'une chirurgie qu'ils doivent subir.

Ils peuvent aussi servir de relation d'aide lorsqu'un mariage est en train de s'écrouler. On peut même leur demander d'entendre des confessions douloureuses pour calmer une conscience profondément troublée. On peut aussi demander à des ministres de représenter leur église dans une fonction communautaire.

Dans chaque cas, le ministre exerce un « ministère de représentation », ce qui signifie, dans un certain sens, que chaque membre de l'église est un ministre mais qu'il n'a pas le temps ou la formation nécessaire pour accomplir toutes ces tâches pastorales. L'église a donc un ministre qui peut représenter le corps de l'église dans de telles situations. Un certain groupe de personnes doit donc agir au nom de la confession religieuse pour déterminer si cette personne possède l'éducation, la formation, et le caractère chrétien requis pour s'occuper de telles tâches. Cela nécessite un programme bien établi qui conduit à la certification et à la supervision.

QUE DIT LE NOUVEAU TESTAMENT CONCERNANT L'ORDINATION?

Les détails concernant la préparation des personnes pour le ministère ordonné remontent très loin puisqu'ils proviennent de l'Église primitive, celle du Nouveau Testament. Mais nous n'y trouvons pas tout ce que nous aurions aimé savoir. Quoique le mot « ordination » ne se retrouve pas dans les écritures grecques, il y a plusieurs indications qui démontrent que l'on prenait soin de mettre à part certains croyants pour la tâche spéciale du ministère et de la surveillance. Par exemple, après avoir prié une nuit entière, notre Seigneur a choisi dans la multitude de ses disciples douze hommes qu'il a mis à part, et il les a nommés « apôtres » (Luc 6.12-16). Ce mot signifie « à qui on a confié un mandat ». Jésus leur a donné l'autorité de continuer un ministère spécial de sa part.

Plus tard, après le déversement de l'Esprit, à la Pentecôte, l'Église qui se développait faisait face au besoin d'une distribution plus équitable des ressources pour les veuves dans le besoin. On demanda à l'assemblée entière de choisir sept hommes, « reconnus pour être remplis de l'Esprit et de sagesse » (Actes 6.3) et de les amener devant les apôtres. Dans le texte de Luc, parmi les sept hommes choisis, Étienne est mis à part, selon la règle. On disait de lui qu'il était « un homme rempli de foi et du Saint-Esprit » (Actes 6.5). Ensuite, les apôtres ont mis à part les sept hommes pour devenir diacres (serviteurs) en leur imposant les mains (Actes 6.6). Dans ce bref récit, nous pouvons voir que le groupe entier des croyants a été consulté mais que c'est l'autorité des apôtres qui a, en fait, été exercée pour l'ordination, en priant et en imposant les mains.

Les données les plus complètes concernant le développement des pratiques de l'église primitive nous sont fournies dans les lettres pastorales de Paul. Lorsqu'il écrit à Timothée, l'apôtre Paul l'exhorte en ces mots : « Ne néglige pas le don qui est en toi et qui t'a été donné par la prophétie avec l'imposition des mains du collège des anciens. » (1 Timothée 4.14) Trois points ressortent de ces mots. (1) Ce qu'il lui fallait pour accomplir ce qu'il avait à faire lui a été donné sous forme de don (charisma); en d'autres mots, il s'agissait d'un don spirituel dont il aurait besoin pour son ministère. (2) Dans son cas, le don lui a apparemment été légué grâce à un message prophétique. (3) Et ce don lui a été conféré au moyen de l'imposition des mains.

Il existe d'autres références concernant cette action de mise à part pour le ministère que nous appelons « l'ordination ». C'est peut-être à ce même événement d'ordination que Paul faisait référence lorsqu'il a écrit, « Quelques-uns s'en étant détournés se sont égarés dans de vains discours. » Pour ces motifs, je t'invite à raviver la grâce que je t'ai conférée par l'imposition des mains. (1 Timothée 1.6). Il semble que Timothée avait tendance à être timide et l'apôtre, qui était son mentor spirituel, lui rappelait que ce qui lui avait été transmis par l'ordination initiale ne devait pas s'éteindre et devenir des cendres. Au contraire, ce don devait être ranimé par la discipline spirituelle et avec ferveur afin de conserver sa flamme brillante.

Une des choses qui ressort des références pastorales concernant la mise à part dans l'église du Nouveau Testament est l'emphase qui est mise sur l'intégrité du caractère. Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet. Le surveillant, ou évêque, doit « combattre le bon combat, en gardant la foi et une bonne conscience » (1 Timothée 1.19). Il doit être « irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, sensé, sociable... (1 Timothée 3.2). Selon le même passage, il doit être « apte à l'enseignement » et cela implique qu'on s'attend à ce qu'il soit bien instruit dans les Écritures et dans la formulation de la doctrine chrétienne.

Étant donné de telles exigences, il n'est pas surprenant que les instructions de Paul incluaient « qu'un ordinand ne soit pas un nouveau converti... » (1 Timothée 3.6). Et ceci va de pair avec des directives de

l'apôtre qu'il émettra plus tard, « N'impose les mains à personne avec précipitation » (1 Timothée 5.22). Il s'agit bien là d'une référence évidente à ce que l'église a appelé l'ordination, à travers les siècles.

Le Nouveau Testament affirme que l'acte de l'ordination ne doit pas être vu comme une sorte de terminus pour le ministre; il doit continuer de se développer. Son ministère doit être constamment rafraîchi, ardent et efficace. Il doit continuer de grandir, et tout particulièrement dans l'enseignement et la prédication de la Parole. Paul a écrit à Timothée bien après que Timothée ait été mis à part pour le ministère grâce à l'imposition des mains et qu'il eut été le compagnon de Paul en mission. « Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme qui a fait ses preuves, un ouvrier qui n'a pas à rougir et qui dispense avec droiture la Parole de vérité (2 Timothée 2.15).

LES PRATIQUES D'ORDINATION DEPUIS LE PREMIER SIÈCLE

L'Ordination n'est pas une invention récente de l'église. Le Nouveau Testament nous dit clairement que, depuis le début, certains croyants ont été mis à part par la prière et l'imposition des mains, pour le travail du ministère à temps plein. Certains disent qu'il s'agit d'un ministère de représentation puisque c'est un ministère dans lequel des « directeurs, leaders, représentants » spéciaux agissent au nom de la congrégation entière. Par exemple, Paul a rappelé à Tite, « Je t'ai laissé en Crète afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler et que, selon mes instructions, tu établisses (ordonnes) des anciens dans chaque ville » (Tite 1.5). Quoique les détails concernant les procédures spécifiques à suivre étaient minimes au début, durant les siècles suivants, l'Église chrétienne a continué de se développer. En étudiant plus à fond les données du Nouveau Testament, elle s'y est conformée, ajoutant les détails au fur et à mesure.

Par exemple, le mot « ordinand » est relié au mot « ordre ». Cela dénote que l'église tient à avoir/maintenir de l'ordre dans sa vie et particulièrement dans son leadership. Cela suggère qu'une personne soit mise à part pour un service saint dans l'église. L'ordination, par contre, n'est pas seulement un événement; c'est un processus. À vrai dire, à partir du moment où ils entrent dans le processus, ils sont des ordinands. Cela reflète bien le souci démontré par l'église à travers l'histoire concernant la préparation des personnes mises à part pour le ministère à temps plein. Ils doivent donc être aussi bien préparés pour la tâche que cela est possible avant d'être ordonnés par la prière et l'imposition des mains.

À travers les siècles, diverses communautés chrétiennes ont élaboré des procédures d'ordination qu'elles croyaient être compatibles avec la volonté du Seigneur de l'Église. Il apparaît qu'en quelques occasions, les concepts ont été bien au-delà des standards du Nouveau Testament. Par exemple, à la fin du Moyen âge, l'Église romaine avait développé des doctrines et procédures qui établissaient la primauté du clergé sur la laïcité. L'église est ainsi devenue trop hiérarchique, ce que les théologiens de la Réforme ont d'ailleurs répudié. L'ordination ne délègue pas une quelconque grâce qui est plus importante que celle que les chrétiens ordinaires reçoivent. Par contre, l'ordination est destinée à investir l'ordinand d'un pouvoir spécial quant à l'autorité nécessaire pour accomplir son service. L'ordinand, grâce à l'imposition des mains des anciens ordonnés, reçoit un don divin pour le service, ce qui est généralement admis par la plupart des communautés chrétiennes.

L'église assume qu'à la fin du processus, une autorité à trois volets a été déléguée au ministre ordonné. (i) L'autorité interne provenant d'un appel intérieur de Dieu. Tout au long du processus, l'église prend soin de s'assurer que la personne qui est en formation comprend et possède un appel divin authentique au ministère ordonné. (ii) Il y a aussi une autorité externe déléguée par l'église, lors du service d'ordination lui-même. Le ministre chargé de l'ordination dira, « Prenez autorité... » et... (iii) De plus, il y a l'autorité provenant d'une vie sainte. L'ordination ne doit pas être perçue comme un événement ordinaire, un service d'une heure de culte public; l'ordination doit être perçue comme un processus.

Durant la période de formation, l'ordinand est incité à pratiquer une vie dévotionnelle qui doit être quotidienne et authentique. Il doit acquérir une compréhension fondamentale de la façon de prêcher et enseigner les Écritures, aussi bien que maîtriser les questions d'éthique ministérielle. Il doit vraiment vivre une vie qui est sans tache devant Dieu. Pour devenir un pasteur efficace, il n'y a aucun substitut quant à ce troisième aspect de l'autorité du ministre. Ni l'appel divin, ni l'acte de certification par l'église ne peuvent se substituer à une vie de sainteté.

LES BÉNÉDICTIONS QUI DÉCOULENT DE L'ORDINATION

Les hommes et les femmes peuvent tirer un grand profit d'une bonne réflexion sur le processus de l'ordination. Il ne s'agit pas d'une simple série d'exercices frivoles tels que « sauter à travers des cerceaux. » Il s'agit plutôt d'un effort sérieux, baigné dans la prière de tous les participants, pour découvrir, diriger, guider et certifier les personnes sur qui Dieu a placé son appel au ministère ordonné. De grands efforts sont consacrés à diriger les ordinands jusqu'au jour de l'ordination où les prières de l'église et l'imposition des mains par les anciens les relient à la lignée des personnes choisies à travers les âges qui ont accepté l'appel spécial de Dieu et y ont obéi. Aucune confrérie chrétienne ne devrait se vanter que ses procédures d'ordination sont une reproduction exacte des pratiques du Nouveau Testament. Il est certain, toutefois, que toute procédure d'ordination devrait comprendre les éléments fondamentaux que sont la prière et l'imposition des mains. Telle est la position de l'Église méthodiste libre à ce sujet.

Voici quelques-unes des bénédictions qui découlent de l'ordination.

1. L'ordination apporte la confirmation qu'un effort sérieux a été fait par le ministre pour reconnaître et affirmer un appel subjectif intérieur du Seigneur, en même temps qu'un appel objectif et extérieur de l'église. Cette reconnaissance est en fait aussi importante, non seulement pour l'ordinand et sa famille mais aussi pour l'assemblée (le corps), à qui les services du ministre ordonné sont offerts. Par exemple, si dans une congrégation donnée, il y a sans doute plusieurs personnes qui se sont donné beaucoup de peine pour que leurs vocations respectives soient certifiées, il serait normal de penser que le ministre qui est envoyé pour les conduire se soit préparé de façon sérieuse pour cette assignation comme leader spirituel.
2. Le service d'ordination, soit les prières de l'assemblée et l'imposition des mains des anciens, autorise le candidat à accomplir le travail exigeant du ministère, jour après jour. On n'a pas besoin d'être au travail dans le ministère de représentation pendant très longtemps avant qu'il devienne évident que « nous ne combattons pas contre la chair et le sang... » Le vrai ministère, c'est une vraie guerre. Dans ces moments-là, le ministre doit revenir à son appel et le considérer non pas uniquement comme un don divin mais aussi comme quelque chose qui a été scellé/approuvé par un groupe de personnes appartenant au peuple de Dieu. Le ministre ordonné doit alors revoir son ordination et en tirer le maximum.
3. L'ordination ajoute un sens d'appartenance. On n'est pas simplement un adhérent, un employé, un travailleur salarié, une personne performante, un cariériste, ou un mercenaire. On est en train de vivre un appel divin en compagnie d'autres hommes ou femmes qui travaillent à accomplir le même mandat. L'ordination devrait fournir au ministre un sens collégial, le sens d'avoir été choisi au sein d'une compagnie de personnes sur qui Christ, aussi bien que son église, ont imposé les mains pour transmettre un mandat.
4. Le sens de l'appel impliqué dans l'ordination permet à une personne de s'ancrer dans la vie et lui donne une perspective de l'importance de sa vie. Et cela ne peut absolument pas se comparer à une « carrière » ordinaire. Cette pensée est là lorsque les tentations de chercher un travail plus facile surviennent à cause de la sorte de stress que seul un ministre ardent peut connaître. L'ordination est un témoignage réel que nous croyons que Dieu nous a mis à part pour un ministère spécial alors que l'église nous a mis à part pour réaliser notre appel.
5. Lorsque l'ordination est prise au sérieux, non seulement par les ordinands, mais aussi par l'église, cela démontre du respect envers tous ceux qui sont concernés, non pas que l'ordination soit une question d'honneur rendu mais plutôt dans un but de service. Les ministres sont souvent appelés à souffrir, ce qui fait partie de leur appel. Pour certains, le coût en a été la persécution et la mort. Néanmoins, lorsque la formation pour l'ordination est faite comme elle le devrait et que les hommes et les femmes sont bien préparés pour leurs tâches, cela suscite le respect. Le respect des ministres pour eux-mêmes, le respect que les congrégations ont pour leurs ministres, et le respect que chaque ministre démontre envers sa congrégation.